Election

Inscription sur les listes électorales, élections européennes....

Recensement

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 17 février 2019.

Les Frissonnantes

Vers une nouvelle édition en 2019 !

Travaux

Eclairage pubic, fin des travaux sur le pont de l'Ariège, entretien de la voirie communale

Bulletin municipal communal, Décembre 2018, N°82

CINTEGABELLE

Frissonnantes 2018...un beau succès !

Portrait 12

Maurice Lafitte

Le collège 10

Moderne, innovant et respecteux de l'environnement

Parc solaire 17

Mise en service au printemps 2019

www.mairie-cintegabelle.fr

SOMMAIRE

4. **Retour**
Les Frissonnantes
Nouvelles associations
Marché des Espèces de créateurs
Prévention
Economie locale

8. **À venir**
Nouveaux arrivants
Election

10. **Grand angle**
Collège

12. **Portrait**
Maurice Lafitte

14. **Zoom**
Points sur les travaux
Parc éolien
Parc solaire d'Espalmade
Recensement

19. **Divers**
Bloc note
État civil
Nous contacter

CINTEGABELLE

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Jean-Louis RÉMY, Maire de Cintegabelle

CONCEPTION & RÉDACTION
Myriam CARLA, Martine CLANET, Marie-Pierre GASC, Aurore LEGER, Lise NEMETH, Aurélien VITRAC

Concert

Samedi 23 mars 20h30
Le chœur d'hommes « Men in Brax »
Chants à 4 voix
Direction d'Anne Noelle Bailly
Chants basques, occitans, anglais, grands classiques en français
Eglise de Cintegabelle
Organisée par le Syndicat d'Initiative

Suivez l'actualité de la commune
«j'aime» la page Facebook.
www.facebook.com/cintegabelle

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Éditorial

Jamais, nous n'avions vécu en si peu de temps autant de changements en rapport avec de multiples transitions politiques environnementales et sociétales. Liées aux évolutions économiques, technologiques, démographiques (mondialisation) et aux progrès scientifiques spectaculaires, ces transformations nécessitent pour nous des engagements choisis avec discernement.

Notre commune essaie de relever ces défis et de s'adapter en préservant notre identité dans le respect de nos valeurs républicaines.

Un des paris majeurs des prochaines années est la préservation de notre planète menacée par le réchauffement climatique pour nos enfants et nos petits-enfants, un avenir déjà compromis.

La transition énergétique est une voie désormais incontournable.
Nous menons nombreuses actions dans tous les domaines où nous pouvons obtenir des réductions de consommation d'énergie : rénovation de l'éclairage public, rénovation d'installation de chauffage, travaux d'amélioration énergétique (isolation, éclairage, audit énergétique des bâtiments).

La recherche de nouvelles énergies est le complément indispensable : la commune de Cintegabelle a décidé d'utiliser les anciennes gravières pour créer des fermes photovoltaïques. Deux projets : l'un de 8 ha sur la partie remblayée est en voie d'agrément, l'autre de 10 ha devrait voir le jour et sera un des premiers sites de panneaux photovoltaïques flottants.
Le projet porté par la coopérative d'énergie ENERCOOP produira de l'énergie électrique dès mars 2019, ce parc installé sur une superficie de 0,5 ha, permettra de répondre aux besoins de 250 personnes (hors chauffage).

Le projet éolien devrait permettre d'alimenter plus de 20 000 personnes.

Ces actions illustrent la volonté de notre équipe pour que Cintegabelle devienne une commune à énergie positive, ce qui signifie que notre territoire produira plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Merci à tous ceux qui partagent nos convictions.

Je vous souhaite une belle et heureuse année.

Jean-Louis REMY
Votre Maire

Retour

Le succès des Frissonnantes 2018 ...Merci à vous tous

Vers une nouvelle édition en 2019

Après le succès du festival des Frissonnantes de cette année, nous repartons vers une nouvelle édition 2019 !

Cette prochaine année sera marquée par un événement : les 80 ans de “La Retirada”, un moment tragique de l’exil du peuple espagnol.

Les artistes de la saison 2018 ont renouvelé leur collaboration et nous vous gardons des surprises avec des nouveautés pour la programmation à venir. Avec l’aide précieuse du Syndicat d’Initiative, nous allons proposer aux Cintegabellois de beaux moments pleins d’émotion.

Comme l’année dernière Mathieu Pujol, photographe animalier, la compagnie du Tracteur, les Terrasses de Picarrou ainsi que l’association Les Amis de l’Orgue, ont accepté de relever le défi une fois encore. Mais cette année nous accueillerons une nouvelle équipe : LA BARAQUE, menée par Elisa Martin Pradal danseuse et chorégraphe. En effet, Elisa de par ses origines espagnoles, connaît très bien ce sujet. Elle proposera une prestation originale sur ce thème qui la touche profondément.

Malgré un sujet grave, les frissonnantes 2019 resteront un évènement festif.

Nous proposerons un moment convivial autour d’une paëlla géante.

Vous avez été nombreux l’année dernière (environ 800 personnes), nous espérons vous revoir cette année encore, car nous espérons que les Frissonnantes deviendront un événement incontournable pour les années à venir.

Nouvelles associations

Les Cochons Laineux

Les arts du fil sont le lien de cette association qui mêle le tricot, la broderie et la couture.
info 07 81 85 02 208
lescochons laineux@gmail.com

Enfants extra & ordinaires

Un dimanche après-midi par mois, à 15h, une rencontre a lieu à la salle Coluche de Cintegabelle, c'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger sur nos vies, nos difficultés, mais aussi c'est un moment où les enfants extra et ordinaires jouent ensemble.
Des projets de sorties à réfléchir ensemble...
Pour qui ?
Pour toutes les familles qui vivent le handicap (quel qu'il soit), la maladie au quotidien.
Pour toutes les familles qui ne le vivent pas mais qui ont envie de partage, qui se sentent concernées pour x raisons.
Pour toi qui lit ces mots...
Pour quoi ?
Pour ne plus être seul, avoir la possibilité d'exprimer ses besoins, ses désirs, et de réfléchir ensemble à des pistes de réponse.
Pour que les parents puissent échanger des ressentis, des infos, parler librement de leurs enfants ou de tout autre chose.
Pour que des enfants en situation de handicap jouent avec des enfants qui ne le sont pas.
Pour participer à des projets communs.

Christine JORET 06 17 09 85 90
christinejoret@hotmail.fr

Le marché de créateurs

Cette année a eu lieu le premier marché des créateurs organisé par une nouvelle association Cintegabelloise « Espèces de créateurs ».
Cette association est née d'une rencontre entre plusieurs créateurs et artisans locaux.
Le but étant de promouvoir la richesse artisanale de notre territoire.
Ce premier marché a rencontré un véritable succès.
Les retours ont été très positifs.
Les villageois ont pu trouver une trentaine de professionnels de qualité, avec des produits fait mains.
Une journée très agréable où l'on a pu trouver, des bijoux, des créations tissus, des lampes, des meubles, du tricot, de la mosaïque autour d'un food truck et d'une animation musicale.
Bref le succès laisse présager un autre marché en 2019.

Sécurité des piètons

Marcher le long des routes en toute sécurité
Les règles suivantes sont impératives mais faites toujours appel à votre bon sens.
Quand il n'y a ni trottoir ni accotement...

Si je suis seul(e) « Je dois marcher à gauche ».
Pourquoi ? Marchez sur le côté gauche de la route de manière à voir arriver les voitures en face de vous. Etre face à un danger potentiel permet de se mettre sur le bas-côté et d'éviter l'accident.
Si nous sommes en groupe de moins de 20 personnes.
Marchez en file indienne du côté gauche de la route pour les petits groupes.
Si nous sommes en groupe de plus de 20 personnes, marchez en colonne de deux du côté droit de la route.
Dans tous les cas, il faut que le groupe ne fasse pas plus de 20 mètres de long pour que les voitures puissent vous dépasser. En cas de groupe très important, faites des petits groupes espacés d'au moins 50 m pour laisser la place à un véhicule de se rabattre.
Pour assurer votre sécurité, portez des habits clairs et fluorescents le jour et des vêtements réfléchissants ou avec des bandes réfléchissantes visibles la nuit. Faites attention à l'approche des virages, les automobilistes peuvent ne pas vous voir, ou vous voir uniquement au dernier moment.
Utilisez votre bon sens, supposez toujours que les automobilistes ne vous ont pas vu et agissez en fonction de cela (arrêtez-vous, serrez-vous sur le bord, etc.)...

http://www.securiteroutiere.gouv.

Prévention

Attention démarchage téléphonique

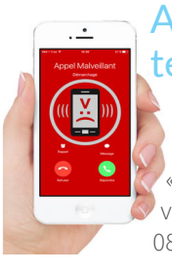

Ne vous laissez pas avoir par les..... «Pour récupérer votre gain, vous devez rappeler le numéro 089xxxxxxx »....

Vous recevez des appels intempestifs sur votre téléphone fixe ou votre portable ?

On vous contacte dans le cadre d'une opération sur la commune… on s'inquiète de savoir si vous êtes propriétaire… on vous demande de rappeler car vous avez gagné un voyage... parfois, il n'y a personne au bout du fil…

Toutes ces méthodes sont le fait de sociétés de Télémarketing et le seul but est de vous inciter à convenir d'un rendez-vous, à effectuer un achat ou un prétexte à vous faire rappeler un numéro de téléphone surtaxé…

C'est le «Ping Call».

Ce n'est que lorsque vous rappelez le numéro (ou répondez au SMS) que votre compte est débité : le prix sera directement prélevé sur votre facture téléphonique.

Les numéros susceptibles d'être surtaxés sont les numéros à 10 chiffres commençant par 08, à 4 chiffres commençant par 3 ou 10 ou encore à 6 chiffres commençant par 118.

Lorsque vous êtes invités à rappeler un numéro de cette forme, soyez particulièrement vigilants !

Vous pouvez aussi vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel.

Il vous faudra remplir un formulaire indiquant les numéros de téléphone fixe ou mobile sur lesquels vous ne souhaitez plus être contacté.

Site internet bloctel.gouv.fr.

Par courrier : Société Opposetel
Service Bloctel 6, rue Nicolas
Siret - 10 000 Troyes

Économie locale

Peinture
Ravalament de façade
Décoration enduits - Pose sols PVC - Tapisserie - Vitrerie - Peinture décoration intérieure
Frédéric FARRE
250 chemin de Fantou
06 40 71 58 47
frederic.farre@gmx.fr

Sarl CYTELL Habitat
Maçonnerie générale - Piscine - Carrelage - Démolition - Charpente....
Benoît ALCARAZ
Quintalone
06 74 44 38 73

Viande Fermière
Boeuf-Veaux-Agneaux
Viande Ovine-Merguez
Luc CORROCHER
Montplaisir
07 86 26 61 86 - 06 79 98 24 27
luc.corrocher@orange.fr

AMS
Entreprise Générale du Bâtiment
215 chemin de Fantou
06 65 67 48 63
06 79 59 24 68

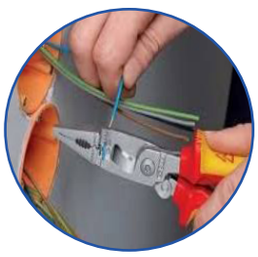

Travaux installation électrique
Souad YOUSFI
755 avenue de Calmont
06 09 32 62 52
elnetservices5@gmail.com

A venir

Accueil au cinéma

L'accueil des nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants 2018, une matinée de rencontre et d'échange

La réception d'accueil des nouveaux habitants est une tradition à Cintegabelle. Elle permet de présenter la commune aux nouveaux Cintegabellois et d'établir le contact avec les élus et les services. Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la matinée des nouveaux arrivants donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services… Samedi 23 février 2019, la municipalité invite les nouveaux recensés de l'année 2018 à partager l'histoire de la commune, ses projets mais aussi sa vie associative, culturelle, sportive et économique.
Tout commence par un petit-déjeuner de présentation à la mairie, puis passage par le douillet cinéma. Là, le maire développe les projets et ses adjoints et conseillers énoncent les missions de leurs secteurs. Notre belle commune sera mise lumière grâce à un film : du photographe-animalier Mathieu Pujol, et d'Oupas production valorisant le patrimoine historique et naturel. Pour finir, retour à la mairie pour rencontrer plusieurs associations.

Nouveaux cintegabellois 2018?

Vous avez emménagé à Cintegabelle depuis le 1er janvier 2018 ? Nous vous souhaitons la bienvenue.
Pour vous, la commune de Cintegabelle a mis en place un dispositif d'accueil des nouveaux habitants. Elle met d'abord à votre disposition une enveloppe contenant des informations pratiques sur la commune, ses services, ses animations, que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie ou demander par e-mail ou téléphone en précisant vos coordonnées (nom prénom, adresse, e-mail, numéro de téléphone) : gasc@mairie-cintegabelle.fr.
Par ailleurs, chaque année, la mairie organise la matinée des nouveaux arrivants Cintegabellois pour échanger et rencontrer les élus et services de la commune.
Pour recevoir l'invitation à cette rencontre, faites-vous connaître par téléphone (05 61 08 90 97) ou e-mail en précisant vos coordonnées (nom prénom, adresse, e-mail, numéro de téléphone) au gasc@mairie-cintegabelle.fr.
La matinée des nouveaux 2018 aura lieu **samedi 23 février 2019**.

Élection

Mise en place d'un répertoire unique électoral

La réforme de la gestion des listes électorales entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Les listes électorales issues de la révision 2017/2018 restent en vigueur pour les scrutins organisés avant le 10 mars 2019.
Qu'est-ce que le répertoire électoral unique (REU) ?
Le REU est institué par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016, qui en confie la gestion à l'Insee. Il a pour finalité la gestion du processus électoral et la fiabilisation des listes électorales. Seuls ont accès aux données, sur leur champ géographique de compétence, les agents des communes, des consulats, des préfectures et les membres des commissions de contrôle en charge de la gestion des listes électorales, et les agents de l'Insee, en charge de le gestion du répertoire, qui sont tous astreints au secret professionnel.
Que change la réforme pour les électeurs ?
Pour l'électeur, les principaux changements introduits par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 sont la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée actuellement au 31 décembre et la possibilité de s'inscrire au plus proche d'un scrutin. La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales :
• elle permet aux gérants et associés d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune ;
• elle prévoit l'inscription d'office des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française,
• elle permet d'être inscrit jusqu'à 26 ans sur la liste communale de la résidence de ses parents;
• elle permet aux jeunes qui atteignent leur majorité entre deux tours de scrutins de voter au second tour ;
• pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrits simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Que change la réforme pour les communes ?
Pour les services municipaux, les changements sont importants, notamment par :
• la suppression de la commission administrative de révision, chargée de statuer sur les demandes d'inscription et de radiation les électeurs : ces missions sont désormais confiées au maire.
• l'automatisation complète des échanges avec l'Insee
• la radiation d'office par l'Insee (électeurs décédés ou ceux privés du droit de vote), sans intervention de la commune, et l'inscription d'office des jeunes de 18 ans et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française.

Inscription sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut prouver son domicile, sa résidence ou sa qualité de contribuable sur la commune.
il convient de fournir un justificatif de domicile récent. Le document à produire dépend de votre situation.
Vous devez fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
Il peut s'agir d'un des documents suivants : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile) ou avis d'imposition ou certificat de non imposition ou titre de propriété ou quittance de loyer, ou bulletin de salaire ou titre de pension mentionnant l'adresse, ou, pour les personnes en maison de retraite, une attestation du directeur sur laquelle figure l'adresse de l'établissement et établissant la réalité de l'hébergement.
Si vous habitez chez un proche, il faut présenter les documents suivants : lettre signée par la personne qui vous héberge certifiant que vous habitez chez elle, et un document prouvant votre lien avec la commune, bulletin de salaire, ou tout document indiquant votre nom et l'adresse.

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE). En France, elles auront lieu le **dimanche 26 mai**. Attention il n'y a qu'un seul tour de scrutin.
Pour voter, vous devez prouver votre identité. Les documents à présenter diffèrent selon que vous votez en France ou à l'étranger (poste consulaire ou ambassade), mais aussi selon votre nationalité et la taille de la commune.
Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants : carte nationale d'identité (valide ou périmée), passeport (valide ou périmé), permis de conduire (valide), carte vitale avec photo (valide) ou permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide).

Repas des Ainés

Il sera servi par le traiteur Pollet à la salle des fêtes le dimanche 6 janvier 2019 et animé par Richard Newton.
Le dimanche suivant les plus de 80 ans ne pouvant assister au repas recevront le traditionnel colis du nouvel an.
Cette tradition du Centre Communal d'Action Sociale concerne en tout 330 personnes de la commune.

Collège

Sébastien Vincini,
Conseiller départemental du canton d'Auterive

Jean-Louis Rémy,
Maire de Cintegabelle

Un nouveau collège de type 400 à Cintegabelle : la maquette dévoilée

Photos de la maquette du futur collège qui sera réalisé par le cabinet : FILIATRE – MANSOUR

Nous le savons, nos territoires, notamment l'axe Toulouse-Auterive, sont en plein essor et connaissent un développement démographique important. Si ce développement est positif puisqu'il témoigne de l'attractivité et du dynamisme de notre bassin de vie, il implique certaines évolutions et adaptations. Concrètement, d'ici 2023, nous attendons 800 élèves supplémentaires sur ce territoire. Or si la population augmente, il est normal que les infrastructures et les services publics s'adaptent aux nouveaux besoins des citoyens pour permettre à toutes et tous de toujours bénéficier de services de qualité partout sur le territoire.

Le nouveau collège de Cintegabelle constitue une réponse à cette pression démographique. Le projet, financé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour un montant de **14 millions d'euros**, pourra accueillir **400 élèves** et devra ouvrir à la rentrée scolaire de 2021.

Ainsi, sur le terrain de Laurède, plusieurs constructions vont sortir de terre : le collège à proprement parler, trois logements de fonction, un plateau sportif, un parking pouvant accueillir huit bus, un parking voitures de 60 places, un parvis et un espace de dépose minute.

Qu'est-ce qu'un collège de type 400 ? C'est ce qui fait la spécificité de ce futur collège ! En effet, cela signifie qu'il s'inscrit dans une démarche de performance énergétique et de qualité environnementale. Par exemple, grâce à une maquette numérique du collège en 3D (maquette BIM) tout un ensemble de données et de paramètres seront collectés et analysés en temps réel. Cette analyse de données relatives au bâti permet de suivre au jour le jour la performance énergétique, d'anticiper les problématiques qui peuvent se poser, de maitriser les coûts de construction… Le projet du nouveau collège à Cintegabelle est donc un projet innovant sur le plan opérationnel et technique mais également en terme de développement durable.

Très concrètement, concernant le calendrier prévisionnel de l'opération : durant l'été 2019, des fouilles archéologiques vont être réalisées. En effet, la détection de vestiges rend obligatoire de réaliser ces fouilles qui devraient durer environ quatre mois.

Ensuite, la consultation des entreprises interviendra au cours du troisième et du quatrième trimestre de l'année 2019.

Les travaux à proprement parler débuteront en décembre 2019. Si tout se déroule sans contrainte particulière, sans retard dû aux intempéries ou autre, le chantier devrait être terminé en juin 2021 pour accueillir les premiers élèves en septembre de la même année.

Ce nouvel établissement scolaire dans notre commune permettra ainsi non seulement de répondre à l'évolution rapide du nombre d'habitants et donc de collégiennes et collégiens dans notre secteur mais surtout de garantir à tous nos jeunes de pouvoir étudier dans des conditions optimales, aux enseignants et personnels de travailler efficacement et en toute sérénité, dans un collège moderne, innovant et respectueux de l'environnement.

Portrait

Maurice Lafitte

Conseiller municipal de mars 1959 à 1994, Monsieur Maurice Lafittte s'est investi dans la vie de notre commune en tant que conseiller municipal et d'adjoint. Né à Fantou (lieu-dit de Picarrou) le 10 janvier 1925, agriculteur, travaillant aux côtés de son père, intégrera le conseil municipal avec M. Lucien Canals, Maire. résidant à Picarrou, il sera l'élu représentant les citoyens de Picarrou. Il n'aura de cesse que de faire son travail avec le respect des citoyens et l'équité.

Les conseillers municipaux représentant le hameau de Picarrou sont au nombre de trois et étaient élus par les électeurs Picarrounais. Des moments difficiles il y en a eu, notamment au moment du remembrement des terres agricoles. Les agriculteurs, assez nombreux à cette époque, possédaient des petits champs, cette opération aurait facilité leur travail en regroupant les terres. Malgré l'aide des conseillers agricoles, la majorité de ses concitoyens a été contre : « ils n'ont pas compris leur intérêt ; tout le monde nous est tombé sur le dos », la vue des terrains à bâtir représentait un susceptible enrichissement…. Des élections doivent se tenir, cela entraîne l'arrêt de l'opération, Maurice le vit comme un échec et il veut démissionner, il en parle au secrétaire de mairie qui l'invite à patienter, les élections municipales sont dans 6 mois et « il n'en avait pas parlé au maire», il allait mettre le bordel, le plus simple était qu'il ne se représente pas ». Après réflexion, le temps passant, il va tout de même se représenter au suffrage en étant sûr d'être battu et finalement l'équipe est réélue Maurice est passé juste.

Mr Lafitte a été l'adjoint spécial : il s'occupait de l'état civil, la voiture n'était pas là, le moyen de déplacement était le vélo ou mieux la mobylette. Il avait en charge la population du hameau pour tous les problèmes administratifs en lien avec la municipalité. A ce titre, il percevait une indemnité d'élu qu'il réinvestissait dans les associations de la commune. Les conseils municipaux étaient moins nombreux qu'à l'heure actuelle, les choses étaient plus simples, et ces réunions se terminaient dans le café du village par un apéritif où chacun offrait sa tournée, et le retour sur Picarrou en mobylette pouvait être difficile alors la sobriété était de mise. Il y avait des repas de conseillers, il y régnait une ambiance conviviale, le travail se faisait dans la bonne humeur.

La gente féminine entre au conseil municipal en 1971 avec le maire Jacques Pic, Melle Larenaudie intègre l'équipe et M. Lafitte va apprécier de travailler avec elle, elle sait utiliser la communication. L'arrivée des femmes s'est faite dans le calme et sans heurt. Pour la défense de certains dossiers, elles seront d'un appui indéniable en faisant preuve de courage et de pugnacité, elles osent c'est ainsi qu'il les décrit.

Il a été heureux d'avoir été sollicité et très bien accueilli par les maires : Lucien Canals, son adjoint Julien Raspaud, Jacques Pic et Christian Brunet. Il a eu de très bonnes relations avec tous les conseillers et le personnel municipal, sans oublier l'incontournable Maurice Pradel, sur lequel il s'est appuyé en cas de besoin.

Tout le long de ses mandats M. Lafitte aura comme ligne de conduite les mots suivants « j'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter les conflits de voisinage et satisfaire les gens, les irrégularités ne doivent pas exister, on ne doit pas faire n'importe quoi. Être bien avec tout le monde ». Avec de la simplicité et de l'humilité il a travaillé avec respect de ses concitoyens qui étaient ses amis du quotidien, sa modestie en fait sa force.

Zoom

Point sur les travaux

Pool Routier

Les travaux d'entretien et de rénovation de chaussées sur la commune en 2018 :

- Route du Bouet 59 877,50€ H.T.
- Chemin de Calers 14 324,25€ H.T.
- Chemin de l'Autan 805 € H.T.
- Point à Temps (réparations de surface localisées) 15 692,50€ H.T.

Eclairage public

Le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne va procéder au remplacement de 124 lanternes sodium par des lanternes à Led dans le centre du bourg et au bout du pont pour un coût total de 165 000 €.
La part restant à la charge de la commune a été estimée à 33 416 €.

Le nouveau pont sur l'Ariège

Depuis le mois de juillet dernier, le nouvel aménagement du pont sur l'Ariège permet à toutes et tous de se déplacer en toute sécurité grâce à la passerelle qui a été installée et aux travaux de maintenance qui ont été réalisés. En effet, l'ensemble des acteurs publics, dont les élus, les services de la mairie et du Conseil départemental, ont su se mobiliser pour que ce projet voit le jour malgré les nombreuses contraintes techniques et météorologiques rencontrées. Au final, les difficultés techniques se sont révélées être un mal pour un bien : l'exiguïté de la voie a rendu nécessaire la fermeture du pont à la circulation publique et c'est de cette fermeture qu'est née l'idée de la création d'une passerelle réservée aux piétons. La construction d'une passerelle définitive a été décidée. Ainsi, des travaux d'étanchéité ont été effectués d'une part sur la structure du pont mais aussi sur la route et les chasse-roues. Grâce à la passerelle, les voies de circulation sont désormais plus larges. Sur le plan financier, la contribution du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, maitre d'ouvrage des travaux, s'élève à 1 200 000 euros dont 167 000 euros de participation de la commune de Cintegabelle pour construire la passerelle. Grâce à l'intervention des Architectes des Bâtiments de France, ce bel ouvrage, situé à proximité de l'église Notre Dame de Cintegabelle, s'intègre parfaitement dans l'architecture et le paysage cintegabellois ! La concrétisation de ce projet est une belle illustration de notre volonté de favoriser et sécuriser les déplacements doux à Cintegabelle. Le nouveau pont sur l'Ariège a été inauguré le vendredi 7 décembre 2018.

Sébastien Vincini,
Conseiller départemental du canton d'Auterive
Jean-Louis Remy,
Maire de Cintegabelle

Pont sur l'Ariège
CD31

Développement durable

Concertation, éolien

Ce projet est porté par une société dédiée dénommée ENGIE GREEN CINTEGABELLE, filiale à 100% d'ENGIE Green France, et par l'association locale LES ENERGIES D'AGANAGUÈS. Ainsi, du 27 novembre 2018 au 31 janvier 2019, cette période de concertation permettra d'informer la population des principales caractéristiques du projet éolien, et de s'exprimer, avant l'instruction du dossier par les Services de l'Etat. Un dossier synthétique de présentation du projet sera disponible en ligne et consultable à la mairie de Cintegabelle, afin d'appréhender les grandes lignes du projet.

Objet de la concertation

Cette concertation préalable concerne le projet de parc éolien de CINTEGABELLE sur la commune de Cintegabelle dans le département de Haute-Garonne. Elle sera menée par Lindi CHIN CHUC, chef de projets chez ENGIE Green France et par Alex FRANC, co-président pour LES ENERGIES D'AGANAGUÈS.

Durée et modalités de la concertation

La concertation a débuté le 27 novembre 2018 et se terminera le 31 janvier 2019 inclus, soit 65 jours. Le dossier de concertation sera mis à disposition du public pour s'informer et donner son avis.

En Mairie, les permanences des porteurs du projet auront lieu de 9h à 12h les mercredis 28/11/2018 et 30/01/2019. Ou sur le registre aux heures d'ouverture.

Sur internet

ENGIE Green France :
www.engie-green.fr/actualites/concertations-prealables-cours/

LES ENERGIES D'AGANAGUÈS :
www.energiesaganagues.org/index.php/concertation-prealable/

Par voie postale ou par mail

ENGIE Green France
Projet Cintegabelle – Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II – 215, rue Samuel Morse – CS 20756 –34967 Montpellier Cedex 2, France - cintegabelle.egn@engie.com

LES ENERGIES D'AGANAGUES
Projet Citoyen – Vernou – 09700 Saint-Quirc, France
concertation@energies-aganagues.org

Le bilan de la concertation préalable et les mesures jugées nécessaires pour en tirer les enseignements seront publiés dans les trois mois suivant la fin de la concertation préalable sur les sites:

- www.engie-green.fr/actualites/concertations-prealables-cours/
- www.energies-aganagues.org/index.php/concertation-prealable/

Parc solaire d'Espalmade Cintegabelle

Parc solaire

C'est à Cintegabelle que sera implanté le «Parc solaire d'Espalmade» d'Enercoop Midi-Pyrénées. Les travaux ont débuté en octobre 2018 et la mise en exploitation est prévue dès le printemps 2019. Un repérage en 2017 a permis d'identifier ce site potentiel sur une ancienne gravière, le long de la RD820 (anciennement Nationale 20). Après rencontre et discussion avec la mairie, propriétaire du terrain, une pré-étude technique sur la faisabilité et le potentiel de production, Enercoop Midi-Pyrénées a rapidement finalisé les démarches nécessaires pour débuter la construction dès le mois d'octobre 2018.

Cette coopérative s'appuie sur ses deux principaux partenaires : Soleil du Midi Développement, développeur du projet, qui accompagne celui-ci jusqu'à la mise en service et Courant Naturel, spécialisée dans les installations photovoltaïques, qui est le constructeur du parc pour tout ce qui est lié à l'installation des panneaux.

Une commune, un parc

La démarche de la coopérative est un exemple concret de transition énergétique citoyenne : ces parcs photovoltaïques sont des installations taillées à l'échelle du territoire. Ces «petits» projets bénéficient de procédures administratives et règlementaires allégées, d'un temps de développement bien plus court et moins coûteux, limitent les enjeux de conflits d'usages fonciers.

De petite envergure, le Parc d'Espalmade à Cintegabelle sera composé d'environ 830 panneaux, aura une puissance de 250 kWc, pour une production d'environ 300 000 kWh/an environ, soit la consommation de 250 personnes hors chauffage ou de 110 foyers. Le parc sera connecté au réseau public de distribution de l'électricité sans nécessité de renforcement du réseau et d'investissement lourd.

La coopérative met ainsi en évidence l'importance de l'échelle humaine et l'efficacité de la décentralisation des moyens de production.

De la production à la consommation, un circuit-court citoyen et solidaire de l'énergie

Financé grâce aux sociétaires de la coopérative (environ 1700 à ce jour) qui ont porté le capital social d'Enercoop Midi-Pyrénées à plus de 1 million d'euros début juillet, le Parc solaire d'Espalmade va produire de l'électricité qui sera directement revendue au réseau Enercoop.

Contrairement à la majorité des nouveaux moyens de production d'énergie renouvelable, ce type de parc solaire au sol ne peut faire appel aux mécanismes de soutien public car il n'en existe pas pour ce type d'unité de production. L'équilibre économique du projet est obtenu grâce à un rachat direct de l'électricité produite à un tarif «bonifié» par le réseau Enercoop sans passer par le marché de l'énergie.

Le réseau Enercoop sécurise ainsi un approvisionnement de long-terme (30 ans) à un tarif juste pour l'ensemble des consommateurs du réseau.

Ce schéma inédit dans le paysage énergétique français démontre qu'ensemble, nous pouvons produire l'énergie que nous consommons, de manière coopérative, locale et non spéculative !

Participer à notre action

Vous êtes sociétaire d'Enercoop Midi-Pyrénées ?

Les parcs solaires de la coopérative appartiennent aux sociétaires qui in fine consomment l'énergie qu'ils produisent... Vous pouvez favoriser le développement des moyens de production de votre coopérative en souscrivant de nouvelles parts sociales.

Vous n'êtes pas encore sociétaire et notre démarche vous intéresse ?

Suivez ce lien pour en savoir plus sur les enjeux et le financement de nos parcs solaires. Découvrez notre coopérative et devenez acteur de la transition énergétique citoyenne !

https://midipyrenees.enercoop.fr/content/lancement-de-nos-parcs-solaires

La commune est-elle sociétaire ?

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont décidé, à l'unanimité, de soucrire 10 parts sociales pour un montant de 1 000€.

Cintegabelle

Centenaire 14-18

Comémoration du 11 novembre

Les cloches ont sonné à la volée ce 11 novembre...
Merci à Hubert Pons et René Rossignol pour leur grande implication dans ces moments. Merci à Irénée Lassalle (notre vieil ami Cintegabellois) et à son complice Robert Casonato pour nous avoir fait partager leurs trésors, leurs connaissances et leurs explications à travers cette magnifique expo qui a pu être visitée par les écoles et la population. Merci au Foyer rural, à Lisette Lassalle et à tous les gens qui ont réuni tout ce qu'il était possible de réunir pour que cette expo soit aussi riche.
Merci encore à René Rossignol qui a fait venir son ami Mr Frays pour animer une conférence samedi où les 23 participants ont été très intéressés. Merci à tous les enseignants des 5 écoles, aux intervenants de l'école de musique inter-communale, et aux enfants qui ont participé à ces 3 jours de mémoire, ainsi qu'à toute la population présente. Beaucoup de monde à l'expo et aux cérémonies de commémoration. Le repas qui a suivi (servi par Brouette et Cocotte) a eu du succès et la pièce de théâtre donné par LE TRACTEUR a clôturé avec brio la fin de cette commémoration.

Les Baccarets

Picarrou

Bloc notes

Services communaux

Centre Communal d'Action Sociale CCAS
Repas à domicile
05 61 08 90 97

École maternelle Marie Louise YCART
05 61 08 08 59

École élémentaire Roger YCART
05 61 08 90 03

École des Baccarets
05 61 08 92 91

École de Picarrou
05 61 08 40 22

Salle de restauration scolaire
05 61 56 18 47

Service Jeunesse
05 61 08 35 72

Services intercommunaux

Accueil de Loisirs Associé à l'École *ALAE*
Centre de loisirs
05 61 08 35 72

Assainissement
05 61 50 99 00

Communauté des Communes *CCBA*
05 61 50 99 01

Microcrèche Le Cantounet
09 62 13 29 71

Relais Assistante Maternelle *RAM*
05 61 50 64 60

Service Collecte des déchets *CCBA*
05 61 50 68 17

Déchèterie *CCBA* du mardi au samedi
05 61 50 68 17

Service d'aide à domicile *SIASC*
05 61 08 85 69

Autres services

Assistante sociale Conseil Départemental
05 61 50 99 10

Service de Soins Infirmiers à Domicile *SSIAD*
05 61 50 61 47

Dépannage électricité
09 726 750 31

Dépannage gaz
0 810 131 333

Syndicat Energie *SDEHG*
05 34 31 15 00

Syndicat des eaux
05 34 66 71 20

Urgence assainissement 24H/24H - 7j/7j
0 811 902 903

Urgence dépannage eaux
05 61 81 30 76

État civil

NAISSANCES

Alexis ROUSSEAU , le 24 août
Milo LABORIE, le 9 juin
Raphaël MONTALEGRE, le 13 juin
Juliette LIANDIER, le 4 juillet
Clara CANONIGO, le 25 juillet
Bella DIANA, le 4 août
Maria LUNGA, le 16 août
Nahil BOUAJAJA, le 21 août
Evan SMITH, le 4 septembre
Léana CARBONNEAU, le 24 septembre
Lou SAHUN, le 30 septembre
Camille LOPEZ, le 17 octobre
Anna TRINCAL, le 6 novembre
Katalina BUSATO, le 7 novembre

MARIAGES

Jean-Luc SANCHEZ et Patricia DUTRON, le 16 juin
Fabien VERDOT et Julie RIGGIO, le 23 juin
Frédéric BATAILLE et Magali ORTIS, le 7 juillet
Guillaume LA GALLIC et Anne-Charlotte TOINETTE, le 13 juillet
Sébastien FRONTIL et Laetitia GALINIER, le 21 juillet
Dominique AMADOR et Jessica LONDO, le 28 juillet
Jonathan SUBRA et Kelly PELLET, le 8 septembre
Romain CANDILLE et Laetitia LEVREL, le 13 octobre
Anthony CAZANOVA et Polina ZURA, le 1er décembre

DÉCÈS

Gilbert ACHERAY, le 19 juin, 88 ans
Harald BIESTER, le 26 juin, 81 ans
Alain ROSZAK, le 2 juillet, 76 ans
Jacques BEAUGUILLAUME, le 18 juillet, 95 ans
Charles BAUDOUY, le 28 juillet, 63 ans
Michel ESPINASSE, le 31 juillet, 59 ans
Thérèse DANDOLO, le 12 août, 79 ans
Jean-Jacques DUPONT, le 12 août, 88 ans
Laurence AMSALLEM, le 24 août, 48 ans
Antonin MAZIERES, le 25 août, 71 ans
Noémie MONTAUBRIC, le 28 août, 90 ans
Augusta LATREILLE, le 28 août, 96 ans
Roger LOZE, le 9 septembre, 75 ans
Jacques SUTRA LANUT, le 3 octobre, 67 ans
Michel PEIRASSO, le 6 octobre, 95 ans
Elise DUMAS, le 13 octobre, 98 ans
Jeanine GALINIER, le 15 octobre, 64 ans
Louis GALINIER, le 27 octobre, 84 ans
Bernard PELISSIER, le 18 octobre, 54 ans
Marie-Thérèse MOULAS, le 23 octobre, 91 ans
Louis POMIES, le 22 octobre, 86 ans
Francisco LIEBANA MARTOS, le 31 octobre, 81 ans
Marcelle CESTER, le 18 novembre, 81 ans
Renelle LENCEL, le 18 novembre, 78 ans

Nous contacter

Mairie de Cintegabelle

Place Jacques PIC
31550 Cintegabelle

Tel. 05 61 08 90 97
Fax 05 61 08 17 06

www mairie-cintegabelle fr
contact@mairie-cintegabelle.fr

Ouverture au public

lundi / mercredi / vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 18 h
mardi / jeudi
9 h - 12 h

Permanences administratives

1er et 3ème samedi du mois
10 h - 12 h

MAIRIE DE CINTEGABELLE

Rédaction et conception réalisées par nos soins

www.mairie-cintegabelle.fr